



Commune de  
**St-Sulpice**

**CONSEIL COMMUNAL**

Mesdames et Messieurs  
les membres du Conseil communal  
sont convoqués en séance le  
**mercredi 22 mars 2023 à 20 h 00**  
au Complexe communal du Léman

St-Sulpice, le 10 mars 2023

## **ORDRE DU JOUR**

0. Assermentation
1. Appel
2. Adoption de l'ordre du jour de la séance du 22 mars 2023
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 22 février 2023
4. Communications du Bureau et de la Municipalité
5. Préavis 14/2022 « Réponse à la motion de Madame la Conseillère Corinne Willi : limiter le parking sauvage sur l'esplanade du Débarcadère »  
*Rapport de la commission ad hoc chargée de l'étude du préavis 14/2022\**  
*Discussion et décision*
6. Dépôt du Préavis n°01/2023 « Modification du règlement du Fonds communal pour l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables et le développement durable et du Fonds communal pour l'éclairage public »\*
7. Dépôt du Préavis n°02/2023 « Demande d'un crédit de CHF 33'000 pour l'achat d'une génératrice et l'exécution des travaux nécessaires à la planification d'un PRU (Point de rencontre d'urgence)
8. Dépôt du Postulat de Madame Claude Probst « Pour un village à 30km/h à l'heure »
9. Dépôt du Postulat de Monsieur Etienne Vermeulen  
« Haies d'essences indigènes sur le territoire communal »
10. Dépôt de l'Interpellation de Monsieur Etienne Vermeulen  
« Conformité des mandats de prestations par rapport aux marchés publics »
11. Communications des délégués aux conseils intercommunaux
12. Propositions individuelles et divers

Le Président :

Olivier Chabanel

---

\* Documents transmis par voie postale en date du 10 février 2023, transmis uniquement par voie électronique en date du 10 mars 2023